

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de SAINT-BEAT-LEZ

Nbre de Conseillers : 15

En exercice : 15 L'an deux mille vingt-trois le 6 avril à 20H00
Présents : 13 Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est
Votants : 15 réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans le lieu habituel
Pour : 15 de ses séances
Contre : 00 Date de la convocation : 30 mars 2023
Abstention : 00 Date d'affichage : 30 mars 2023

Présents : ANDRE Michèle, ARNAUNE Julien, BRON Karine, CAPDEVILLE Alain, CHANGEUX Anna, DREYER Guy, FONDEVILLA Ghislain, MARTINEZ Guy, MINATCHY Adeline, André NOUGES, POISSON Chantal, ROUX Gérard, RUBIO MAZARIO Fidel,

Absents : BOUCHE Mickael, PEREFARRES Charlotte

Procuration : BOUCHE Mickael a donné procuration à ANDRE Michèle, PEREFARRES Charlotte a donné procuration à Fidel RUBIO MAZARIO

Mr ROUX Gérard a été nommé secrétaire

OBJET : Convention relative au service de restauration du collège François Cazes de Saint-Béat-Lez
– Fourniture de repas aux élèves de l'école maternelle et primaire

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler la convention quadripartite (Commune, Conseil départemental, Communauté de communes et collège) concernant la fourniture des repas aux élèves de l'école maternelle et primaire par le collège François Cazes pour une durée de 3 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'accepter cette convention et charge Madame le Maire de la signer.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme.

Le Maire,
Anna CHANGEUX

